



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1343

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que :

1. Lors de sa séance du 2 juillet 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :
RÈGLEMENT NUMÉRO 1343 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE
2. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.
3. Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 3 juillet 2024.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot
greffe@mascouche.ca